

Communiqué de presse

14 avril 2022

## Votation du 15 mai 2022 Une large coalition valaisanne dit OUI à Frontex

**Le 15 mai prochain, la population suisse est amenée à se prononcer sur un relèvement de la contribution de notre pays à Frontex, l'Agence européenne de garde-frontières et garde-côtes. Un comité réuni autour de la CCI Valais et composé d'associations économiques, du PLR et du Centre du Valais romand, soutient le OUI. Pour notre économie et notre tourisme, pour notre sécurité et nos libertés, car un non ferait sortir notre pays de l'espace Schengen et des accords de Dublin. Se tenir à l'écart n'améliorerait pas le respect des droits humains.**

### **Essentiel pour notre économie et notre tourisme**

Faire partie de l'espace Schengen permet à notre pays de ne pas être une île au milieu de l'Europe en matière de visas et de sécurité. Depuis que la Suisse est associée à Schengen, les touristes en provenance de pays extra-européens n'ont plus besoin de visa s'ils veulent venir en Suisse après avoir visité un pays européen. Ceci se reflète favorablement dans le nombre de nuitées, qui a sensiblement augmenté. De plus, les voyageurs de Chine, d'Inde et des pays du Golfe dépensent beaucoup d'argent pendant leur séjour en Suisse, par exemple dans les restaurants, les bijouteries ou encore dans les musées qu'ils visitent. Il s'agit donc d'un atout économique important pour l'hôtellerie-restauration mais également pour le commerce de détail, deux secteurs essentiels pour notre canton et qui ont souffert lors de deux dernières années, marquées par la pandémie et les restrictions sanitaires. Sans le régime de visa simplifié Schengen, une diminution du flux de visiteurs de ces pays est à craindre. On estime que, selon la formule que la Suisse trouvera pour coordonner ses visas avec ceux des pays associés à Schengen, la branche du tourisme helvétique subira un manque à gagner de 200 à 530 millions de francs, une nouvelle estocade dont le secteur se passerait bien. De plus, en cas de réintroduction du contrôle systématique des personnes aux

frontières suisses, il faut également s'attendre à un reflux du tourisme européen, qui représente environ 30% des nuitées dans notre pays.

Pour finir, ce sont également les entreprises importatrices et exportatrices qui seraient lourdement affectées. Avec un retour des contrôles aux frontières, les presque 600'000 véhicules qui passent chaque jour une douane suisse seraient empêtrés dans de longues files d'attentes et les coûts supplémentaires se chiffrent à 1,8 milliard de francs par an. Ce sont essentiellement les frontaliers qui subiront ces coûts, mais une part, estimée à 143 millions de francs par an, se répercutera aussi sur les Suisses qui passent régulièrement la frontière. Si les pays voisins ne sont pas disposés à investir massivement dans les infrastructures frontalières, les coûts liés aux délais d'attente pourraient se chiffrer jusqu'à 3,2 milliards de francs. La compétitivité des entreprises importatrices et exportatrices en serait lourdement affectée.

### **Se tenir à l'écart n'améliore pas la situation**

Les accusations portées contre Frontex sur son non-respect des droits de l'homme sont à prendre au sérieux. Mais un retrait de la Suisse n'améliorerait pas la situation aux frontières extérieures, bien au contraire ! Du fait de sa tradition humanitaire, notre pays doit continuer à prendre ses responsabilités et à montrer l'exemple. C'est notamment lui qui a exigé au conseil d'administration de Frontex une enquête approfondie, rapide et transparente sur les accusations mentionnées. Et sans notre pays, Frontex continuerait d'exister. En réalité, seuls des moyens supplémentaires et un personnel formé en conséquence permettront à l'avenir de mieux prévenir les dysfonctionnements aux frontières extérieures et d'y remédier. La position de notre pays est claire : les droits fondamentaux doivent être respectés sans exception lors de toute intervention de Frontex. Les personnes ayant besoin de protection doivent notamment avoir la possibilité de déposer en tout temps une demande d'asile. Une protection des frontières qui fonctionne et le respect des droits fondamentaux sont indissociables. Le développement des ressources de Frontex doit s'accompagner d'un renforcement de la protection des droits fondamentaux et c'est pour cette raison que l'agence s'est dotée d'une stratégie en la matière.

### **Liberté et sécurité**

Faire partie de l'espace Schengen permet d'éviter les contrôles systématiques aux frontières suisses. C'est valable pour les douanes comme nous l'avons vu, mais également pour les voyageurs dans les aéroports internationaux. Une sortie de Schengen les obligerait à réorganiser leurs terminaux, ce qui nécessiterait des sommes importantes et rendrait les voyages beaucoup plus laborieux. Les Suisses sont attachés à cette liberté de voyager. Mais cette liberté s'accompagne également d'une sécurité accrue. En contrepartie de l'abolition des contrôles systématiques de personnes et de l'extension de la liberté de voyager à l'intérieur de l'espace Schengen, la coopération transfrontalière des autorités policières et judiciaires a été intensifiée. La Suisse bénéficie en outre du système d'information Schengen (SIS) qui est devenu un instrument central pour le travail quotidien d'investigation des autorités chargées de la sécurité et de la police suisse. Ce système apporte une contribution importante à la lutte contre la criminalité internationale. En 2021, selon fedpol, l'Office fédéral de la police, le système a livré plus de 19 000 réponses positives. Chaque jour, entre 40 et 60 personnes potentiellement dangereuses sont signalées aux autorités répressives suisses.

## Plus d'informations

Oscar Doval, coordinateur de campagne, [oscar.doval@cci-valais.ch](mailto:oscar.doval@cci-valais.ch), +41 79 645 01 36

